Activité n°4: Réglementation générale, associations et fondations

	Législation funéraire (le RGPD ne concerne pas les personnes décédées):
	suivi des opérateurs funéraires, des chambres funéraires, dons
	et legs
Finalité 2	Économie : déclarations des vide-greniers,
	délivrance de l'agrément aux sociétés de domiciliation
	d'entreprise, revendeurs d'objets mobiliers
Finalité 3	Service national (recensement)- Suivi des demandes d'option
	des jeunes binationaux pour le service national
Finalité 4	Fondations d'entreprises, fonds de dotation
Finalité 5	Tourisme : carte de guide conférencier
Finalités 6	Associations
Finalité 7	Titres d'identité: passeports d'urgence, destructions,
	passeport mission/service, titres en maison d'arrêt, DR mobile
Bases de licéité	
RGPD	Oui
	Article 6 1 (e)
Titre III LIL	Non
(police-justice)	
Titre IV LIL	Non
(renseignement,	
sûreté de l'Etat)	
Fondements	
juridiques	
	Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des
	préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans
	les régions et départements
Catégories de	
1	
personnes	
concernées	
concernées	Usagers/ déclarants
concernées	Membres des associations/fondations
concernées	
concernées	Membres des associations/fondations

0	de	
données traitées		Dennées d'identification condennées nousemelles et
		Données d'identification, coordonnées personnelles et professionnelles, CNI
		Vie personnelle (situation familiale, nationalité)
		Vie professionnelle (fonction, poste occupé, types de licences,
		diplômes obtenus, attestations, éléments contenus dans les
		cv, tout autre document justifiant du parcours professionnel
		du demandeur pour obtenir le titre souhaité, domaine
		d'habilitation, date de la décision administrative)
		Eléments d'ordre économique et financier (Siret, K-Bis, RIB)
		Données de localisation (adresse de l'évènement)
		Condamnations pénales ou infractions (casier judiciaire pour
		les opérateurs funéraires)
		Données sensibles : tendances politiques, appartenance
		syndicale
Catégories	de	
destinataires	ue	
ucomutanes		Services internes en charge des traitements
		Forces de l'ordre
		Administrations (mairies, hôpitaux, offices du tourisme), Atout
		France, Autorité judiciaire
		Maisons de retraite
		Représentants des associations et fondations
		Citoyens
	_	
	_	
	de	
transferts données hors UE	de	
dominees nots de		Non
	\dashv	INOTI
Durée de		
conservation prévue		
		Non défini
Mesures de sécurité	é	

			Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date	de	dernière	31/05/24
mise à	jour		